Lycée Technique d'Ettelbruck

Politique en matière d'évaluation

Le Lycée Technique d'Ettelbruck est un établissement scolaire candidat en vue de proposer le Programme du diplôme. Cet établissement souhaite devenir une école du monde de l'IB. Les écoles du monde de l'IB partagent une même philosophie : un engagement envers une éducation internationale stimulante et de grande qualité, que nous considérons comme importante pour nos élèves.*

** Seuls les établissements autorisés par l'Organisation de l'IB peuvent proposer l'un de ses quatre programmes scolaires : le Programme primaire (PP), le Programme d'éducation intermédiaire (PEI), le Programme du diplôme ou le Programme à orientation professionnelle (POP). Le statut d'établissement scolaire candidat ne garantit pas que cette autorisation sera accordée.*

Table des matières :

1. La philosophie du Lycée Technique d'Ettelbruck en matière d'évaluation 3

2. Les pratiques d'évaluation selon les *Normes de mise en œuvre, applications concrètes et exigences* du Programme du diplôme 4

3.L'alignement du Lycée Technique d'Ettelbruck aux *Normes de mise en œuvre* du Programme du diplôme 5

4. Notation et pondération au Grand-Duché de Luxembourg 7

5. Consignation et transmission des résultats 8

6. Les descripteurs de notes finales de l'IB 9

6.1. Langue A : français : langue et littérature 9

6.2. Langue B : anglais niveau supérieur : acquisition de langue 10

6.3. Langue B : allemand niveau moyen : acquisition de langue 12

6.4. Individus et société : histoire et économie 13

6.5. Sciences : biologie et physique 14

6.6. Mathématiques AA 16

6.7. Mémoire 18

6.8. Théorie de la connaissance 19

7. Évaluation interne et évaluation externe 20

8. Le processus de normalisation des notes 19

9. Révision et diffusion de la politique 22

10. Sources 23

1. La philosophie du Lycée Technique d'Ettelbruck en matière d'évaluation

L'évaluation fait partie intégrante de tout processus d'apprentissage, étant donné qu'elle fournit un retour régulier aux élèves sur leurs points forts mais également sur les aspects à améliorer pour qu'ils puissent progresser. L'évaluation constitue tout autant un outil indispensable pour tout enseignant souhaitant faire l'état des lieux des connaissances préalables de ses élèves, les guider dans leur apprentissage et bien évidemment que l'évaluation sommative permet de retenir les connaissances voire compétences acquises de chaque élève de façon transparente afin de décider de sa promotion et de son orientation.

Les trois types d'évaluation – à savoir, diagnostique, formative et sommative – sont mis en place par chaque enseignant afin de tenir compte des pratiques pédagogiques contemporaines et de garantir le bon déroulement du processus d'apprentissage de chaque élève, que ce soit pour sa scolarité ou pour l'apprentissage tout au long de sa vie. Ce sont d'ailleurs également ces trois types d'évaluation qui permettront d'encadrer du mieux possible chaque élève et de lui recommander des mesures de remédiation adaptées, le cas échéant, voire d'entamer des démarches pouvant octroyer des aménagements raisonnables dans le cas où l'élève s'avérerait avoir des besoins spéciaux (cf. Politique d'éducation inclusive).

Afin de répondre aux normes, applications concrètes et exigences du Programme du diplôme, chaque enseignant doit indiquer les différents types d'évaluation dans son aperçu de cours, qui lui permet d'atteindre les objectifs généraux et spécifiques de la matière enseignée. Ces outils d'évaluation permettent en effet aux enseignants de mettre en pratique les descripteurs de l'IB dès le début de l'accès des élèves au Programme du diplôme et il est de leur responsabilité de veiller à la bonne mise en œuvre de la présente politique d'évaluation en tenant compte des publications de l'IB. La direction pédagogique sera responsable de l'accès aux documents les plus récents permettant aux enseignants d'être au courant des pratiques requises.

S'y ajoute que le Lycée Technique d'Ettelbruck en tant qu'établissement scolaire public luxembourgeois doit se soumettre aux lois régissant l'évaluation et la promotion en

vigueur au Grand-Duché de Luxembourg. Il s'agit donc pour nous de tenir compte tant du cadre national que des principes de l'évaluation de l'IB. En effet, nous sommes dans l'obligation de fournir à nos élèves un retour sommatif chaque trimestre en classe de 2IB et chaque semestre en classe de 1IB sous forme de bulletins. Les notes y figurant seront décisives pour ce qui est de la réussite voire de l'échec des élèves. En effet, le redoublement en classe de 2e est prévu le cas échéant pour éviter qu'un élève n'ayant pas la maîtrise des connaissances requises ne se trouve en situation d'échec et pour qu'il ait une chance de rattraper son retard.

2. Les pratiques d'évaluation selon les *Normes de mise en œuvre, les applications concrètes et exigences* du Programme du diplôme

L'évaluation constitue l'un des piliers du système éducatif de l'IB. En effet, elle doit être « continue, variée » mais également « formelle ou informelle, formative ou sommative, interne ou externe »[1].

La norme C4 prévoit clairement les principes de l'IB en matière d'évaluation :

- C4. 1a : L'évaluation de l'apprentissage est alignée sur les exigences du programme.
- C4. 2 : L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.
- C4. 3 : L'établissement utilise un large éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.
- C4. 4 : L'établissement fournit aux élèves une rétroaction leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.
- C4. 5 : Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.
- C4.6 : Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

[1] Organisation du Baccalauréat International, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*, p.17.

- C4.7 : L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.
- C4. 8 : L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.
- C4. 9 : L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves puissent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation du mémoire dans le Programme du diplôme.

Afin d'aligner sa pratique aux normes de l'IB, le Lycée Technique d'Ettelbruck devra veiller à donner accès aux enseignants, d'une part, aux documents portant sur les principes de l'évaluation de l'IB ; et aux élèves ainsi qu'à leurs parents / tuteurs légaux à la présente politique en matière d'évaluation, d'autre part.

3. L'alignement du Lycée Technique d'Ettelbruck aux *Normes de mise en œuvre* du Programme du diplôme

Normes	Mise en pratique au Lycée Technique d'Ettelbruck
C4. 1a	Les enseignants devront tenir compte des descripteurs de l'IB tant dans l'élaboration de leurs devoirs en classe que dans leurs corrections afin de garantir la cohésion et de préparer au mieux les élèves aux examens finaux. Ils devront également prévoir dans leur aperçu de cours les différents types d'évaluation, à savoir les moments d'évaluation diagnostique, formative et sommative.
C4. 2	La politique en matière d'évaluation sera publiée sur le site du Lycée Technique d'Ettelbruck (www.ltett.lu) et le personnel enseignant informera les élèves sur les barèmes de notation de l'IB concernant sa matière. Les trois types d'évaluation – à savoir l'évaluation diagnostique, formative et sommative – feront partie intégrante des pratiques des enseignants afin qu'ils puissent tenir compte des connaissances préalables des élèves dans l'élaboration de leurs cours, dans un premier temps ; afin qu'ils puissent renseigner les élèves sur les progrès accomplis et les lacunes à combler, dans un deuxième temps ; et, enfin, afin d'apprécier l'étendue de leurs connaissances et compétences en leur attribuant des notes qui tiennent compte des approches et barèmes de l'IB lors d'épreuves sommatives.
C4. 3	Comme mentionné précédemment, chaque enseignant inclut dans sa pratique les trois types d'évaluation déterminants pour le bon déroulement de l'apprentissage de chaque élève.

	L'évaluation diagnostique est fréquemment utilisée pour établir les connaissances d'ores et déjà acquises par les élèves et ce par le biais de petits tests, de quiz (Kahoot, Quizlet, etc.), d'interactions orales, etc. L'évaluation formative peut également prendre les formes susmentionnées, mais s'y ajoutent des méthodes telles que celles de l'autoévaluation et l'évaluation des pairs (p.ex. méthode TPS – Think pair share) qui permettent de ne pas exclusivement attribuer ce travail de retour aux enseignants et qui ont l'avantage d'être davantage centrées sur l'apprentissage autonome des élèves. L'évaluation sommative est clairement définie dans le cadre des textes de loi auxquels est soumis tout enseignant de notre lycée, qui adaptera également sa pratique afin de l'aligner sur les exigences de l'IB.
C4. 4	Chaque enseignant donnera à ses élèves des rétroactions, que ce soit dans le cadre des devoirs effectués à domicile et corrigés par leurs soins, par des commentaires qui doivent porter sur les points forts des élèves ainsi que sur les lacunes sur lesquelles il leur faudra travailler. L'orientation sera également un pilier primordial afin de guider les élèves vers les choix qui leur permettront de réaliser leur projet professionnel et donc personnel. Enfin, l'évaluation sommative leur permettra également de savoir où ils en sont dans leur processus d'apprentissage et les commentaires des enseignants leur fourniront des pistes à suivre afin de remédier à leurs lacunes. Comme mentionné précédemment, chaque enseignant met en place des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives dans le cadre de son cours. L'évaluation formative, qui est une évaluation à des fins d'apprentissage, peut être ciblée, par exemple sous forme de retour d'information quant aux devoirs à domicile ou devoirs en classe des élèves (les commentaires formatifs y sont obligatoires) ; mais elle peut tout autant faire partie intégrante du déroulement des cours où les élèves sont invités à émettre leur retour d'information par le biais de leur participation, qui permet elle aussi à l'enseignant d'obtenir des indications sur leurs connaissances, leur erreurs ou leurs idées fausses. Il va de soi que de tels cours interactifs susciteront davantage de motivation auprès des élèves tout en leur permettant de faire l'acquisition de nouvelles connaissances et d'effectuer une autoévaluation informelle sur leur processus d'apprentissage.
C4. 5	Comme nous l'expliquerons ci-dessous dans la partie portant sur la consignation et la transmission des résultats, le Lycée Technique d'Ettelbruck est tenu d'utiliser le système national nommé *Fichier Élèves* qui nous permet de consigner les progrès des élèves à partir de l'évaluation sommative mais également formative.
C4. 6	La communication des progrès des élèves sous forme de bulletins trimestriels voire semestriels est faite par voie postale mais également lors des réunions avec les parents d'élèves où lesdits bulletins leur sont remis en mains propres.
C4. 7	Toutes les informations découlant des divers types d'évaluation permettent aux enseignants d'orienter leur enseignement et de tirer des conclusions sur les approches de l'apprentissage. C'est ainsi qu'ils sont en mesure de

	différencier leur enseignement en l'adoptant aux besoins des élèves et, le cas échéant, de proposer du matériel supplémentaire à celles et ceux qui en auraient besoin pour remédier à leurs éventuelles faiblesses.
C4. 8	Le retour d'information lors des évaluations sommatives entre autres est particulièrement important pour les élèves afin qu'ils puissent avancer dans leur processus d'apprentissage. Chaque devoir en classe doit ainsi non seulement être noté sur 60 points mais également contenir un/des commentaire(s) formatif(s) censé(s) orienter les élèves dans leur apprentissage. S'ajoute à cela que chaque évaluation sommative doit faire l'objet d'une correction en commun pendant les cours et que l'élève doit effectuer par la suite sa propre correction personnelle. Ce moment-clé est particulièrement important étant donné qu'il permet à l'élève de prendre note de ses forces et de ses faiblesses, et, le cas échéant, de revenir vers l'enseignant au cas où certaines questions demeureraient à éclaircir.
C4. 9	Le Lycée Technique d'Ettelbruck dispose d'un coordonnateur du mémoire, qui se chargera de la communication des informations-clé concernant cette composante du tronc commun aux élèves mais également aux enseignants susceptibles d'endosser le rôle de superviseur de mémoire. Le livret dédié au mémoire sera publié sur le site du lycée (www.ltett.lu) afin que toute la communauté scolaire prenne connaissance des échéances et des exigences de l'IB concernant cette composante en vue de l'obtention du diplôme.

4. Notation et pondération au Grand-Duché de Luxembourg

Le Lycée Technique d'Ettelbruck étant soumis au cadre légal du Grand-Duché de Luxembourg, la notation des évaluations sommatives s'effectue sur 60 points. Si l'élève atteint la moyenne de 30 points sur 60 dans toutes les matières, il réussit son année scolaire. Si tel n'est pas le cas, il y a d'autres scenarii qui s'appliquent, tels que la compensation ou l'ajournement (cf. Politique d'admission). En outre, il convient de mentionner que dans les classes internationales francophones, préparant au Programme du diplôme, les différentes matières sont également pourvues de coefficients, qui déterminent la pondération entre celles-ci. Nous sommes conscients que cela ne sera pas le cas dans le cadre du Programme du diplôme.

Pour ce qui est de la promotion et comme mentionné plus haut, il nous semble important que certains critères soient mis en place afin que l'élève d'une 2IB puisse passer en classe de 1IB et cela pour des raisons pédagogiques. C'est pour cela que nous appliquons des critères relativement proches de ceux garantissant la réussite du Programme du diplôme (cf. Politique d'admission), où il ne suffit pas d'obtenir la moyenne

des points. Il y a également des similitudes entre le système de compensation régissant la réussite des élèves dans le système national luxembourgeois et celui des conditions de l'IB quant à l'obtention du diplôme. Les deux systèmes se rejoignent sur le fait que chaque élève peut avoir certaines faiblesses mais qu'il doit satisfaire à un certain nombre de critères afin de se voir octroyer un diplôme.

5. Consignation et transmission des résultats

Le nombre minimal de devoirs en classe pour chaque matière est prévu dans le cadre des *Horaires et programmes*. À la fin de chaque trimestre/semestre, chaque enseignant est tenu d'inscrire les résultats obtenus par chaque élève dans le *Fichier Élèves*, à une date clairement communiquée en vue du bon déroulement des conseils de classe. Outre les résultats obtenus dans chacune des matières, le *Fichier Élèves* retient également l'appréciation de l'équipe pédagogique pour ce qui est de la conduite et de l'application des élèves, ou le nombre d'heures d'absence excusées, voire non-excusées – le cas échant. Cet outil permet également à l'équipe de se prononcer sur la recommandation de mesures de remédiation dans les différentes matières, ce qui tient particulièrement à cœur au Lycée Technique d'Ettelbruck, qui propose des cours d'appui dans de nombreuses matières quotidiennement afin de favoriser la réussite de tous ses élèves.

À la fin du conseil de classe, le régent/la régente effectuera des copies des divers documents afin de les consigner dans des dossiers propres à chaque classe au secrétariat. Les originaux seront soit envoyés aux élèves / à leurs représentants légaux, soit remis en mains propres lors de réunions qui sont actuellement au nombre de quatre chaque année scolaire pour les élèves de nos classes internationales francophones. En effet, nous estimons qu'il est essentiel de faire le point sur les points forts et les éventuelles faiblesses de chaque élève chaque trimestre et nous profitons également de ces moments-là pour expliquer aux parents la suite de la scolarité de leur enfant en vue de la bonne compréhension du système de l'IB, même si cela requiert souvent l'intervention de médiateurs interculturels, étant donné que la grande majorité de nos parents d'élèves ne maîtrisent pas les langues du pays et ne connaissent pas forcément le système scolaire national. Ces rencontres nous permettent également de faire le point

sur le bien-être de chaque élève, voire de signaler en tant que régent(e) au nom des enseignants de la classe d'éventuelles suspicions concernant par exemple la nécessité de la mise en place d'aménagements raisonnables, ceux-ci étant soumis à l'accord des parents / tuteurs légaux (cf. Politique d'éducation inclusive).

6. Les descripteurs de notes de l'IB

6.1. Études en langue et littérature - français

Note finale	Descripteurs
7	L'élève fait preuve d'un excellent niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses peuvent être convaincantes, détaillées et témoigner d'une autonomie dans leur analyse, leur synthèse et leur évaluation. Son expression est d'un niveau très élaboré, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un haut niveau de précision et de clarté. Il montre une très bonne sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure très efficace faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture critique des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
6	L'élève fait preuve d'un très bon niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses sont dans l'ensemble convaincantes, assez détaillées et témoignent d'une certaine autonomie dans leur analyse, leur synthèse et leur évaluation. Son expression est d'un niveau élaboré, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un bon niveau de précision et de clarté. Il montre une bonne sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure efficace faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture critique des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
5	L'élève fait preuve d'un bon niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses sont généralement réfléchies et valides du point de vue de leur analyse, leur synthèse et leur évaluation. Son expression est d'un bon niveau, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un niveau de précision et de clarté adapté. Il montre une sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure claire faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture critique des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension adaptées à la question ou la tâche. Ses réponses sont généralement valides du point de vue de leur analyse ou leur synthèse. Sa capacité à s'exprimer est satisfaisante, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente peu d'écarts au niveau de la précision et de la clarté. L'élève montre une certaine sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure simple pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.

3	L'élève fait preuve d'une certaine connaissance et d'une certaine compréhension de la question ou la tâche. Ses réponses sont parfois valides ou correctement détaillées. Sa capacité à s'exprimer est dans une certaine mesure appropriée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente des écarts au niveau de la précision et de la clarté. L'élève montre une sensibilité limitée par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une certaine structure pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension superficielles de la question ou la tâche. La validité de ses réponses est généralement limitée. Sa capacité à s'exprimer est limitée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente des écarts importants au niveau de la précision et de la clarté. L'élève se montre peu sensible par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure rudimentaire pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension très rudimentaires de la question ou la tâche. La validité de ses réponses est très limitée. Sa capacité à s'exprimer est très limitée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente partout des écarts importants au niveau de la précision et de la clarté. L'élève ne se montre pas sensible au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure très rudimentaire pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.

6.2. Acquisition de langues : anglais – niveau supérieur

Note finale	Descripteurs
7	L'élève s'exprime de manière claire et fluide. Il utilise avec une très grande précision un éventail riche de styles linguistiques variés et idiomatiques. Il aborde les idées efficacement et de manière compétente, en faisant preuve d'une interaction complexe et dynamique. Il montre une compréhension approfondie de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions les plus difficiles lui posent peu de problèmes. Il reconnaît presque toutes les subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes sont détaillés et expressifs ; ils témoignent d'une excellente maîtrise du vocabulaire et des structures complexes ainsi que d'un niveau de précision grammaticale systématiquement élevé. La manière dont son travail est organisé révèle la clarté de son raisonnement, et il fait preuve d'une capacité à interpeller, convaincre et influencer son public.
6	L'élève s'exprime de manière claire, fluide et naturelle. Il utilise avec précision un éventail de styles linguistiques variés et idiomatiques. Il aborde efficacement les idées, en faisant preuve de dynamisme et d'une bonne interaction. Il montre une très bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent peu de problèmes. Il reconnaît la plupart des subtilités associées à des usage spécifiques de la langue. Ses textes sont détaillés et témoignent d'une très bonne maîtrise du vocabulaire et des structures complexes ainsi que d'un très bon niveau de précision grammaticale. Il adapte son travail écrit de manière appropriée en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence et de conviction dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.

5	L'élève s'exprime de manière claire et fluide la plupart du temps. Il utilise un éventail varié de styles linguistiques, avec précision la plupart du temps. Il aborde efficacement les idées la plupart du temps, en faisant généralement preuve d'une bonne interaction. Il montre une bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent quelques problèmes. Il reconnaît certaines subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes sont assez détaillés et témoignent d'une bonne maîtrise du vocabulaire ainsi que d'un bon niveau de précision grammaticale. Il montre une capacité raisonnable à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
4	L'élève s'exprimer en général de manière claire. Il utilise correctement un éventail élémentaire de styles linguistiques. Il aborde les idées de manière appropriée, en faisant parfois preuve d'une bonne interaction. Il montre une compréhension appropriée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions difficiles lui posent presque toutes problème, tout comme quelques questions présentant un niveau de difficulté moyen. Il reconnaît quelques-unes des subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes témoignent d'une maîtrise appropriée du vocabulaire ainsi que d'un niveau de précision grammaticale adapté. Il montre une certaine capacité à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il exprime ses idées et organise son travail de manière appropriée.
3	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque parfois de clarté. Il utilise parfois correctement un éventail simple de style linguistiques. Il aborde les idées avec une certaine compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions présentant un niveau de difficulté moyen lui posent problème. Ses textes témoignent d'une maîtrise élémentaire du vocabulaire et d'une maîtrise élémentaire du vocabulaire et d'une certaine conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte reconnaissable. Il tente d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
2	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque généralement de clarté. Il utilise un éventail limité de styles linguistiques, souvent de manière incorrecte. Il aborde les idées avec difficulté et en faisant preuve d'une interaction réduite. Il montre une compréhension assez limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Certaines questions faciles lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise assez limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit sans grand succès un type de texte reconnaissable. Il tente d'organiser son travail de manière rudimentaire. Le contenu est rarement convaincant.
1	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque de clarté. Il utilise un éventail très limité de styles linguistiques, la plupart du temps de manière incorrecte. Il aborde les idées avec beaucoup de difficultés et en faisant preuve d'une interaction très réduite. Il montre une compréhension limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Même les questions les plus faciles lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte à peine reconnaissable. Il manque d'organisation au point que le contenu n'est pas convaincant.

6.3. Acquisition de langues : allemand – niveau moyen

Note finale	Descripteurs
7	L'élève s'exprime de manière claire, fluide et naturelle. Il utilise avec précision un éventail de styles linguistiques variés et idiomatiques. Il aborde efficacement les idées, en faisant preuve de dynamisme et d'une bonne interaction. Il montre une très bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent peu de problèmes. Ses textes sont détaillés et indiquent une très bonne maîtrise du vocabulaire et des structures complexes ainsi qu'un très bon niveau de précision grammaticale. Il adapte efficacement son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence et de conviction dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
6	L'élève s'exprime de manière claire et fluide la plupart du temps. Il utilise un éventail varié de styles linguistiques, avec précision la plupart du temps. Il aborde efficacement les idées la plupart du temps, en faisant généralement preuve d'une bonne interaction. Il montre une bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent quelques problèmes. Ses textes sont assez détaillés et indiquent une bonne maîtrise du vocabulaire ainsi qu'un bon niveau de précision grammaticale. Il adapte son travail écrit de manière appropriée, en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
5	L'élève s'exprime en général de manière claire. Il utilise correctement un éventail élémentaire de styles linguistiques. Il aborde les idées de manière appropriée, en faisant parfois preuve d'une bonne interaction. Il montre une compréhension appropriée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions difficiles lui posent presque toutes problème, tout comme quelques questions présentant un niveau de difficulté moyen. Ses textes indiquent une maîtrise appropriée du vocabulaire ainsi qu'un niveau de précision grammaticale adapté. Il montre une capacité raisonnable à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il exprime ses idées et organise son travail de manière appropriée.
4	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque parfois de clarté. Il utilise parfois correctement un éventail simple de styles linguistiques. Il aborde les idées avec une certaine difficulté et en faisant preuve d'une interaction assez limitée. Il montre une certaine compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions présentant un niveau de difficulté moyen lui posent problème. Ses textes indiquent une maîtrise élémentaire du vocabulaire et une certaine conscience des structures grammaticales. Il montre une certaine capacité à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il tente d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
3	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque généralement de clarté. Il utilise un éventail limité de styles linguistiques, souvent de manière incorrecte. Il aborde les idées avec difficulté et en faisant preuve d'une interaction réduite. Il montre une compréhension assez limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Certaines questions faciles lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise assez limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte reconnaissable. Il tente d'organiser son travail de manière rudimentaire. Le contenu est rarement convaincant.
2	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque de clarté. Il utilise un éventail très limité de styles linguistiques, la plupart du temps de manière incorrecte. Il aborde les

	idées avec beaucoup de difficultés et en faisant preuve d'une interaction très réduite. Il montre une compréhension limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Même les questions les plus faciles lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit sans grand succès un type de texte reconnaissable. Il manque d'organisation au point que le contenu n'est pas convaincant.
1	L'élève s'exprime de manière très hésitante et manque de clarté. Il utilise un éventail très limité de styles linguistiques, de manière incorrecte. Il aborde les idées sans succès et en faisant preuve d'une interaction très réduite. Il montre une compréhension très limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Presque toutes les questions lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise très limitée du vocabulaire et qu'il a très peu conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte à peine reconnaissable. Il manque d'organisation au point que le contenu porte à confusion.

6.4. Individus et société : histoire et économie

Notes finales	Descripteurs
7	L'élève met en œuvre des compétences de pensée critique qui témoignent de sa sensibilité par rapport aux concepts, de sa perspicacité, de ses connaissances et de sa compréhension. Il s'avère extrêmement apte à apporter des réponses pleinement développées, structurées de manière logique et cohérente, et illustrées à l'aide d'exemples appropriés. Il emploie avec précision la terminologie spécifique à la matière et montre une bonne connaissance de la documentation relative à la matière. Il est capable d'analyser et d'évaluer des preuves, ainsi que de synthétiser des connaissances et des concepts. Il a conscience des différents points de vue ainsi que des préjugés subjectifs et idéologiques. Il est capable de tirer des conclusions raisonnables, même si celles-ci sont parfois approximatives. Son travail fait systématiquement état d'une réflexion critique et approfondie. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes de manière extrêmement compétente.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension précises. Ses réponses sont cohérentes, structurées de manière logique et bien développées. Il emploie systématiquement la terminologie appropriée. Il est capable d'analyser, d'évaluer et de synthétiser des connaissances et des concepts. Il connaît les recherches, les théories et les questions pertinentes et a conscience des différents points de vue et contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Son travail fait systématiquement état d'une réflexion critique. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes de manière compétente.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension solides de la matière et a recours à la terminologie spécifique à la matière. Ses réponses sont cohérentes et structurées de manière logique, mais ne sont pas pleinement développées. Il est capable d'apporter des réponses pertinentes en essayant d'intégrer des connaissances et des concepts. Il a tendance à produire un travail plus descriptif qu'évaluatif même s'il fait preuve d'une certaine capacité à présenter et à développer

	des points de vue opposés. Son travail fait parfois état d'une réflexion critique. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension satisfaisantes de la matière et ne se contente pas d'évoquer des aspects isolés, partiels, non pertinents ou « évidents ». Il montre une certaine capacité à structurer ses réponses, mais celles-ci manquent de clarté et comportent parfois quelques répétitions. Il est capable d'exprimer ses connaissances et sa compréhension en utilisant la terminologie spécifique à la matière. Il fait preuve d'une certaine compréhension de la manière dont les faits ou les idées peuvent être liés ou inhérents à des principes et des concepts. Il montre une certaine capacité à développer ses idées et à étayer ses affirmations. Il utilise ses connaissances et sa compréhension de façon plus descriptive qu'analytique. Il parvient dans une certaine mesure à combler ses lacunes en matière de connaissances et de compréhension en appliquant ou en évaluant ces connaissances de manière rudimentaire. Il est capable d'interpréter des données ou de résoudre des problèmes et parvient dans une certaine mesure à mener une analyse et une évaluation.
3	L'élève fait preuve d'une certaine connaissance et d'une certaine compréhension de la matière. Il structure ses réponses de manière élémentaire, bien qu'irrégulière. Il utilise la terminologie spécifique à la matière de manière élémentaire. Il fait preuve d'une certaine capacité à établir des liens entre des faits ou des idées ainsi que d'une certaine capacité à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension limitées de la matière. Il structure ses réponses de manière limitée. Il utilise la terminologie spécifique à la matière de manière limitée. Il fait preuve d'une capacité limitée à établir des liens entre des faits ou des idées ainsi que d'une capacité élémentaire à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension très limitée de la matière. Ses réponses ne comportent presque aucune structure organisationnelle. Il utilise la terminologie de manière inappropriée ou incorrecte. Il fait preuve d'une capacité limitée à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.

6.5. Sciences (biologie et physique)

Notes finales	Descripteurs
7	L'élève fait preuve d'une connaissance exhaustive de la matière et d'une excellente maîtrise des différents concepts et principes. Il choisit et applique des informations, des concepts et des principes pertinents dans un large éventail de contextes. Il analyse et évalue minutieusement les données quantitatives et qualitatives. Il élabore des explications détaillées de phénomènes complexes et formule des prévisions appropriées. Il se montre capable de résoudre des problèmes de manière extrêmement compétente., notamment les problèmes difficiles ou inconnus. Il communique de manière logique et concise en utilisant la terminologie et les conventions appropriées. Il fait preuve de perspicacité ou d'originalité. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde une attention considérable à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent de la perspicacité et de la capacité d'autonomie de l'élève pour élaborer et effectuer des travaux pratiques innovants avec des techniques de recherche et

	analytiques de très haut niveau, et avec des conclusions innovantes et efficaces pour résoudre des problèmes authentiques.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance très étendue de la matière et d'une excellente compréhension des différents concepts et principes. Il choisit et applique des informations, des concepts et des principes pertinents dans la plupart des contextes. Il analyse et évalue les données quantitatives et qualitatives de manière très compétente. Il élabore des explications de phénomènes complexes et formule des prévisions appropriées. Il résout des problèmes élémentaires ou courants et se montre capable de résoudre les problèmes difficiles ou inconnus. Il communique efficacement en utilisant la terminologie et les conventions appropriées. Il fait occasionnellement preuve de perspicacité ou d'originalité. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde une attention importante à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une certaine réflexion innovante et d'une certaine capacité d'autonomie pour élaborer et effectuer des travaux pratiques avec des techniques de recherche et analytiques de bon niveau, et avec des conclusions de très haut niveau et raisonnables pour résoudre des problèmes authentiques.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue de la matière ainsi que d'une bonne compréhension de la plupart des concepts et principes, et les applique dans certains contextes. Il analyse et évalue les données quantitatives et qualitatives de manière compétente. Il élabore des explications de phénomènes simples. Il résout la plupart des problèmes élémentaires ou familiers ainsi que certains problèmes quantitatifs ou qualitatifs nouveaux ou difficiles. Il communique clairement en utilisant peu ou pas de données non pertinentes. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde de l'attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent de techniques de recherche et analytiques adéquates et de conclusions pertinentes et appropriées dans la résolution de problèmes authentiques.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance raisonnable (bien que parfois lacunaire) de la matière ainsi que d'une compréhension adéquate de la plupart des concepts et principes élémentaires, mais n'est capable de les appliquer que de façon limitée. Il fait preuve d'une certaine capacité d'analyse ou d'évaluation des données quantitatives ou qualitatives. Il résout certains problèmes élémentaires ou courants, mais fait preuve d'une capacité limitée à résoudre des problèmes difficiles ou inconnus. Il communique de façon adéquate bien que ses réponses puissent manquer de clarté et contenir quelques données non pertinentes ou répétitives. Il entreprend généralement les recherches de façon éthique et accorde une certaine attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une capacité à effectuer des travaux pratiques assez courants avec quelques techniques de recherche et analytiques adéquates, et quelques conclusions pertinentes par rapport au problème étudié.
3	L'élève fait preuve d'une connaissance limitée de la matière ainsi que d'une compréhension partielle des concepts et des principes élémentaires, et d'une faible capacité à les appliquer. Il fait preuve d'une certaine capacité à traiter des données et à résoudre des problèmes élémentaires ou courants. Il communique de manière peu claire et avec quelques données répétitives ou non pertinentes. Il entreprend parfois les recherches de façon éthique et accorde une certaine attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une capacité à effectuer une recherche élémentaire avec des techniques analytiques simples, et quelques conclusions partielles relativement pertinentes par rapport au problème étudié.

2	L'élève fait preuve de peu de connaissance de la matière ainsi que d'une faible compréhension des concepts et des principes élémentaires, et en semble guère pouvoir les appliquer. Il fait preuve d'une capacité minimale à traiter des données et de peu ou d'aucune capacité à résoudre des problèmes. Ses réponses sont souvent incomplètes ou non pertinentes. Il entreprend occasionnellement les recherches de façon éthique, mais montre une conscience très limitée de l'impact environnemental et des questions de sécurité. Les recherches témoignent d'une capacité à entreprendre un travail de recherche élémentaire nécessitant des conseils et une supervision considérables, et de tentatives de conclusions qui ne sont généralement pas correctes ou pertinentes.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance partielle de la matière et d'une très faible compréhension de tout concept ou principe. Il fait rarement preuve de compétences personnelles, de persévérance ou de responsabilité au cours des activités de recherche. Il entreprend rarement les recherches de façon éthique ou est rarement conscient de l'impact environnemental et des questions de sécurité. Les recherches témoignent d'une capacité à entreprendre des travaux pratiques très élémentaires dépendant totalement d'instructions et d'une supervision, sans aucune tentative de conclusions qui ne sont pas correctes ou pertinentes.

6.6. Mathématiques

Notes finales	Descripteurs
7	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies du programme. Il élabore et applique avec succès les arguments mathématiques, à un degré de complexité élevé, dans un large éventail de contextes. Il utilise efficacement des techniques de résolution de problèmes dans des situations difficiles. Il reconnaît les modèles et les structures. Il est capable de généraliser et de justifier ses conclusions. Il comprend et explique la signification et la validité des résultats puis en tire des conclusions complètes et pertinentes. Il communique mathématiquement d'une manière claire, efficace et concise en utilisant la terminologie, la notation et les techniques adaptées. Il est capable d'intégrer les connaissances, la compréhension et les compétences des différentes parties du programme. Il utilise la technologie correctement dans des situations difficiles et manie efficacement les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue et d'une large compréhension du programme. Il élabore et applique avec succès les arguments mathématiques dans divers contextes. Il utilise des techniques de résolution de problèmes dans des situations difficiles. Il reconnaît les modèles et les structures, et est parfois capable de généraliser. Il comprend et explique la signification et la validité des résultats puis en tire les conclusions pertinentes. Il communique mathématiquement d'une manière claire et efficace en utilisant la terminologie, la notation et els techniques adaptées. Il fait preuve d'une certaine aptitude à intégrer les connaissances, la compréhension et les compétences des différentes parties du programme. Il utilise la technologie correctement dans des situations courantes et manie efficacement les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue et d'une bonne compréhension du programme. Il applique les arguments mathématiques dans des tâches courantes.

	Il utilise avec succès des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il utilise efficacement les processus mathématiques dans divers contextes et reconnaît les modèles et les structures. Il comprend la signification des résultats et en tire des conclusions. Il communique mathématiquement d'une manière efficace en utilisant la terminologie, la notation et les techniques adaptées. Il se montre conscient des liens qui existent entre les différentes parties du programme. Il utilise les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire, parfois de manière inefficace.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance satisfaisante du programme. Il applique les arguments mathématiques dans des tâches courantes. Il utilise des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il utilise avec succès les processus mathématiques dans des contextes simples. Il fait preuve d'une certaine capacité à résoudre les modèles et les structures. Il affiche une compréhension limitée de la signification des résultats et essaie de tirer des conclusions. Il communique mathématiquement de manière adéquate en utilisant la terminologie, la notation et les techniques appropriées. Il utilise parfois les fonctionnalités de la calculatrice, mais pas toujours lorsque nécessaire (cette utilisation peut parfois être inefficace).
3	L'élève fait preuve d'une connaissance partielle du programme et d'une compréhension limitée des arguments mathématiques dans les tâches courantes. Il essaie d'utiliser les processus mathématiques dans des contextes simples. Il essaie d'utiliser des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il communique parfois mathématiquement en utilisant la terminologie, la notation et les techniques appropriées. Il utilise les fonctionnalités de la calculatrice occasionnellement, mais souvent de façon inefficace. Il ne les utilise pas toujours lorsque nécessaire et a parfois recours à une approche analytique inefficace.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance limitée du programme. Il essaie d'utiliser les processus mathématiques à un niveau élémentaire. Il communique parfois mathématiquement, mais utilise souvent une terminologie, une notation ou des techniques inappropriées. Il n'est pas capable d'utiliser la calculatrice correctement lorsque nécessaire. Les questions qui exigent l'utilisation d'une calculatrice à écran graphique sont généralement laissées sans réponse.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance minimale du programme. Il ne maîtrise pas ou peu les processus mathématiques, même lorsqu'il tente de réaliser des tâches courantes. Il communique mathématiquement de façon minimale et utilise constamment une terminologie, une notation ou des techniques inappropriées. Il n'est pas capable d'utiliser la technologie de manière efficace.

5. 7. Mémoire[2]

Note finale	Descripteur
A	L'élève fait preuve de compétences de recherche efficaces qui lui permettent de formuler une question de recherche ciblée et appropriée pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une excellente connaissance et d'une excellente compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation efficace des sources et l'emploi correct de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière le confirment. L'élève tire des conclusions cohérentes et pertinentes, qui sont analysées de façon compétente. Il présente une argumentation suivie et réfléchie, qui est efficacement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait l'objet d'une évaluation critique. La présentation du mémoire est excellente, ce qui permet une cohérence et une continuité facilitant la lecture du mémoire. Les aspects liés à la structure et à la présentation sont présents et correctement utilisés. L'investissement dans le processus est conceptuel et personnel. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées. Les réflexions personnelles, y compris celles tournées vers l'avenir, sont mises en évidence.
B	L'élève fait preuve de compétences de recherche appropriées qui lui permettent de formuler une question de recherche pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine assez efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation des sources et l'emploi de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière sont assez efficaces. L'élève tire des conclusions cohérentes, qui sont analysées avec justesse. Il présente une argumentation réfléchie, qui est généralement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait parfois l'objet d'une évaluation critique. Tous les aspects liés à la structure et à la présentation sont clairement présents, ce qui facilite la lecture du mémoire. L'investissement dans le processus est généralement mis en évidence par les réflexions. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées.
C	Des éléments attestent d'une recherche aboutissant à une question de recherche qui n'est pas nécessairement formulée de façon à permettre une exploration dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine de manière partiellement efficace des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche généralement appropriés. Quelques disparités sont toutefois observables au niveau de ce processus, mais celles-ci n'entravent pas la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement appropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser les sources ainsi qu'une terminologie et/ou des concepts appropriés. Des efforts sont faits pour présenter une synthèse des résultats de

[2] Le mémoire, tout comme la théorie de la connaissance et le programme CAS (Créativité, activité, service) font partie du Tronc commun du Programme du diplôme et sont obligatoires en vue de l'obtention du diplôme. Le programme CAS doit avoir été mené à bien avec succès et les deux autres composantes permettront à l'élève d'obtenir une note sur 3 points.

	recherche, accompagnée d'une analyse partiellement pertinente. Les conclusions sont partiellement étayées par les éléments de preuve présentés. La discussion est plus descriptive qu'analytique. Des efforts sont faits pour évaluer la recherche. La présentation du mémoire est satisfaisante, malgré quelques faiblesses qui ne gênent pas la lecture. Certains aspects liés à la structure et à la présentation font défaut ou sont utilisés de manière incorrecte. L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais les informations fournies sont essentiellement factuelles. Les réflexions personnelles se limitent la plupart du temps aux problèmes de procédure.
D	Le mémoire laisse apparaître une recherche insuffisante aboutissant à un domaine d'intérêt non satisfaisant et une question de recherche à laquelle il est impossible de répondre dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine parfois des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche appropriés. Cependant, des disparités au niveau de ces processus entravent occasionnellement la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension parfois inappropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser des sources, mais la terminologie et/ou les concepts sont employés de manière incorrecte ou insuffisante. Une discussion descriptive conduit à une analyse non pertinente et des conclusions incohérentes. L'évaluation fait défaut. La présentation du mémoire est parfois illogique et gêne la lecture. Des aspects liés à la structure et à la présentation font défaut. L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais il est superficiel. Les réflexions personnelles sont purement narratives et uniquement axées sur les éléments liés à la procédure.
E	Le mémoire laisse apparaître la nature confuse du travail. L'approche n'est généralement pas systématique et aboutit à une question de recherche vague. L'élève procède à des recherches limitées et à un examen limité d'un nombre restreint de sources. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement limitées et seulement en partie exactes du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. Des liens inefficaces sont établis lors de l'utilisation des sources et des erreurs sont faites au niveau de la terminologie et/ou des concepts utilisés. L'élève présente un résumé des résultats de recherche, accompagné d'une analyse incohérente. Il s'efforce de présenter une argumentation, mais celle-ci est généralement descriptive. Plusieurs aspects liés à la structure et à la présentation font généralement défaut ou sont utilisés de manière incorrecte. L'investissement dans le processus est limité. Les informations factuelles ou relatives à la prise de décision sont limitées, et aucune réflexion personnelle n'est faite sur le processus.

5. 8. Théorie de la connaissance

Note finale	Descripteur
A	Les questions sur la connaissance sont soigneusement explorées de manière efficace. L'analyse est claire, cohérente et axée sur la connaissance et le savoir tout du long. Des liens sont établis de manière claire et sont bien expliqués. Les arguments sont bien développés et utilisent efficacement des exemples et des preuves pour étayer l'exploration. Les discussions incluent un examen des implications, des postulats et de différents points de vue.

B	Les questions sur la connaissance sont explorées. L'analyse est claire, cohérente et axée sur la connaissance et le savoir. Des liens sont établis et expliqués, bien que les explications soient parfois imprécises. Des exemples et des preuves sont utilisés pour étayer l'exploration. Les discussions identifient certaines implications et/ou certains postulats et incluent un examen de certains points de vue différents.
C	Les questions sur la connaissance sont abordées. Les discussions sont axées sur la connaissance et le savoir, mais sont plus descriptives qu'analytiques. Quelques liens pertinents sont établis. Des exemples et des preuves sont inclus. Quelques points de vue différents sont identifiés, mais ne sont pas évalués.
D	Les questions sur la connaissance sont abordées de manière limitée. Les discussions sont simplistes et principalement descriptives, quelque peu axées sur la connaissance et le savoir. Des liens superficiels sont établis. Quand des exemples et des preuves sont inclus, ils n'étayent pas les arguments avancés. Peu de références sont faites à des points de vue différents.
E	Les questions sur la connaissance sont abordées de manière succincte. Les discussions sont simplistes et fortement descriptives, peu axées sur la connaissance et le savoir. Quand des liens sont établis, ils ne sont pas adaptés ou pas pertinents. Les discussions consistent en des affirmations non fondées. Aucun point de vue différent n'est identifié.

7. Évaluation interne et évaluation externe

Les programmes du Programme du diplôme définissent clairement pour chaque matière les composantes s'inscrivant dans le cadre de l'évaluation interne ainsi que celles étant soumises à une évaluation externe, celle-ci étant effectuée par des examinateurs spécialistes de l'IB.

Dans le cadre de l'évaluation sommative, l'IB a la particularité d'opérer une distinction entre une note et une note finale. En effet, la simple note est établie par rapport à un barème de notation et est censée récompenser l'élève pour le travail qu'il a fourni et la proportion de la tâche qu'il a réussie. Par contre, pour établir une note finale, l'examinateur juge le travail de l'élève en tenant toujours compte d'une norme préétablie et d'une bande de notation mais également de la difficulté et de la proportion de la tâche réalisée.

L'évaluation interne permet aux enseignants d'attribuer une note quant au travail fourni par l'élève sur le long terme. Il est également de la responsabilité des enseignants d'attribuer les notes finales prévues[3] aux élèves. Ces notes finales prévues constituent

[3] « *Une note finale prévue est la note finale que l'élève devrait obtenir pour la matière concernée d'après les estimations du personnel enseignant. Une note finale prévue doit être établie sur la base :*
- Du travail remis par l'élève ;
- de la connaissance que le personnel enseignant a des normes appliquées par l'IB.

une prévision de leur part quant à la note finale que chaque élève devrait obtenir lors de la session d'examens en tenant compte des descripteurs des notes finales de l'IB. Néanmoins, cette notation interne peut mener à un manque de cohérence au niveau de l'évaluation dans des établissement différents, que ce soit au niveau national ou mondial. C'est pour cela qu'un échantillon des évaluations internes sera envoyé à l'IB afin que l'examinateur principal puisse procéder à la révision de la notation – le cas échéant -, qui permet d'ajuster les résultats obtenus afin de garantir une évaluation juste et équitable de tous les candidats au niveau mondial.

L'évaluation externe consiste dans le fait que les travaux seront chargés sur une plateforme sécurisée pour ensuite être notés par des examinateurs externes, qui se baseront eux aussi sur des barèmes afin de garantir une évaluation juste et équitable au niveau mondial.

Le calendrier des évaluations internes sera mis à disposition des élèves en amont afin qu'ils connaissent les échéances concernant les différentes composantes et qu'ils puissent s'organiser et rester « équilibrés » et « intègres », tel que le prévoit le *Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB*. Cet outil permettra également aux enseignants de pouvoir mener à bien leur travail de manière réaliste en évitant des charges de travail déraisonnables. C'est pourquoi ce calendrier d'échéances internes sera élaboré en étroite collaboration avec les enseignants qui devront faire preuve d'une bonne compréhension de la charge de travail imposée aux élèves tout en tenant compte des exigences d'évaluation des matières de leurs collègues. Ce calendrier sera élaboré chaque année en première année du Programme du diplôme lors d'une réunion de l'équipe pédagogique afin de confirmer les échéances pour les évaluations internes des deux années à venir et il sera mis à disposition et expliqué tant aux élèves qu'à leurs parents / tuteurs légaux.

Des notes finales prévues doivent être fournies pour chacune des matières, y compris pour la TdC et le mémoire. »
Organisation du Baccalauréat International, *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme 2026*, p.99.

8. Le processus de normalisation des notes

Au cas où plusieurs enseignants seraient titulaires d'une même classe, voire de plusieurs classes, il est indispensable que ceux-ci se concertent pour l'élaboration des plans de travail mais également afin qu'il y ait normalisation de leur notation[4], ceci encore dans le souci de garantir un maximum de cohérence dans l'évaluation. Ce travail sera fait dans le cadre de réunions de planification et de réflexion coopératives qui auront lieu régulièrement et qui permettront aux enseignants de se concerter sur leurs pratiques et de les aligner sur les exigences de l'IB.

9. Révision et diffusion de la politique

La présente politique sera diffusée sur le site du Lycée Technique d'Ettelbruck (www.ltett.lu) afin que toute la communauté scolaire comprenne parfaitement les objectifs de l'évaluation et sa mise en pratique concrète dans le cadre du Programme du diplôme.

Elle fera l'objet d'une révision chaque année, notamment afin que chacun prenne connaissance du calendrier de l'évaluation, qui constitue un outil indispensable étant donné qu'il contient des informations essentielles sur la charge de travail demandée aux élèves et qu'il garantit donc leur bien-être personnel.

Dernière version : 26 septembre 2026

N.B. : Le Lycée Technique d'Ettelbruck est conscient que les normes de 2020 s'appliqueront dès l'autorisation.

[4] « *Il est donc essentiel que tous les enseignants d'une matière normalisent leur notation afin que tout ajustement consécutif à la révision de notation de l'échantillonnage soumis à l'IB ait un effet approprié sur les notes de tous les élèves de l'établissement* », Organisation du Baccalauréat International, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*, p.75.

Sources :

- Organisation du Baccalauréat International, *Descripteurs des notes finales du Programme du diplôme*, mise à jour en septembre 2021
- https://ibpublishing.ibo.org/extendedessay/apps/dpapp/guide.html?doc=d_0_eeyyy_gui_1602_1_f&part=6&chapter=7
- Organisation du Baccalauréat International (2010), *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*, 2010
- Organisation du Baccalauréat International (2026), *Principes et pratiques de l'évaluation – Une évaluation de qualité à l'ère du numérique*.
- Organisation du Baccalauréat International (septembre 2025), *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme 2026*.